

COVID-19 – Conférence de presse du Conseil d'Etat - 14 janvier 2021

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence aujourd'hui à la Conférence de presse du Conseil d'Etat, et je salue celles et ceux qui nous suivent à distance.

Hier après-midi la Confédération a annoncé à la fois le renforcement des mesures sanitaires et de nouvelles aides économiques pour les secteurs touchés. Nous entrons dans une nouvelle période de fermetures étendues, qui nous ramène presque à la situation du printemps dernier,

à la notable exception de la non-fermeture des crèches et des écoles.

Le Conseil d'Etat partage la douleur que peuvent légitimement ressentir de nombreux entrepreneurs, travailleurs, acteurs économiques, culturels, sportifs face à l'extension de ces fermetures. Nous partageons aussi la difficulté des jeunes, et principalement des jeunes en formation, à qui est imposé un mode de vie qui va à l'encontre de ce qu'ils doivent vivre normalement à leur âge. Et nous aussi, nous sommes las des restrictions importantes à nos libertés et à notre vie quotidienne. Je l'ai souvent dit, mais ce n'est pas ce que mes

collègues et moi souhaitions voir ou faire lorsque nous avons été élus.

Cependant, nous devons assumer notre responsabilité face à un virus qui continue de circuler à un très haut niveau dans notre pays et dans notre Canton et qui continue, malheureusement, de provoquer des décès en nombre et des hospitalisations qui bloquent le fonctionnement normal des hôpitaux et du système de santé dont nous pouvons tous avoir besoin à un moment ou à un autre. Que nous le voulions ou non, nous sommes toutes et tous concernés par les conséquences de ce virus.

Le marathon annoncé par Alain Berset l'été dernier est toujours en cours ; mais si nous voyons désormais l'arrivée grâce au déploiement du vaccin, une nouvelle côte se dresse sur notre chemin. Comme vous le savez une mutation du virus, beaucoup plus contagieuse, se répand à grande vitesse, dans le Canton de Vaud également. Nous voyons aujourd'hui les conséquences de cette variante du virus au Royaume-Uni et en Irlande où, en quelques semaines, les urgences ont été débordées et un nouveau lockdown imposé. Ma collègue Rebecca Ruiz vous en dira plus tout à l'heure.

C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a imposé de nouvelles fermetures

afin de prémunir le pays de cette situation. Le Conseil d'Etat vaudois, dans sa séance de hier matin, a pris plusieurs décisions qui permettent d'en atténuer les conséquences, notamment pour soutenir les secteurs économiques concernés par le prolongement de ces fermetures.

Il a d'ores et déjà réservé des montants supérieurs à ceux prévus pour les cas dits « de rigueur » et il continuera de le faire, notamment pour soutenir les secteurs qui ont fait l'objet de décisions additionnelles par le Conseil fédéral et communiquées hier. Il en appelle ici solennellement le Conseil fédéral à en faire de même et à augmenter les moyens qu'il entend débloquer

rapidement en faveur de notre économie et de nos emplois.

Nous traversons une crise conjoncturelle. Nous avons les moyens de ne pas la transformer en crise structurelle durable.

Car, Mesdames, Messieurs, face à l'ampleur de ces nouvelles restrictions, il importe de souligner ici deux éléments majeurs qui doivent nous encourager et nous aider à surmonter ces quelques semaines.

Premièrement, le Canton est en train de déployer à grande vitesse la vaccination qui devrait permettre, d'ici à la fin du mois de février, d'avoir protégé l'essentiel de la

population dite « à risque ». Avec le vaccin, et le maintien des gestes barrières, nous voyons vraiment maintenant se dessiner le bout du tunnel dans quelques semaines.

Et deuxièmement, la Confédération a annoncé une extension importante des indemnités pour « cas de rigueur » à l'ensemble des secteurs fermés, sans même qu'une perte doive être démontrée, ainsi qu'à ceux non-fermés mais qui ont connu une perte économique importante. Le Conseil d'Etat se réjouit de ce changement de modèle au plan fédéral, conforme aux demandes des cantons et de la branche, même si, comme déjà indiqué, la somme

débloquée reste insuffisante au regard des nouvelles fermetures imposées.

Cependant, ces versements vont soulager financièrement les entrepreneurs, notamment dans la restauration, le secteur des loisirs ou le sport. Leurs difficultés sont réelles et de très nombreuses entreprises sont en jeu. C'est parfois le travail d'une vie entière qui risque de disparaître si les aides ne viennent pas vite. Et derrière les entreprises ce sont aussi, des personnes, des familles, des emplois menacés.

Nous devons reconnaître et remercier ces secteurs dont la prospérité a été entravée afin de limiter la propagation du virus et de

bénéficiaire ainsi à toute la population. La population et les autorités sont reconnaissantes des sacrifices endurés.

Le Conseil fédéral a entendu ce cri et agi en conséquence. Le Conseil d'Etat vaudois qui avait déjà débloqué depuis plusieurs semaines des indemnités pour les secteurs fermés souhaite renforcer les aides fédérales ; et nous avons décidé hier d'ajouter encore 58 millions de franc cantonaux, pour un total qui s'élève désormais à 250 millions d'indemnités pour les secteurs concernés, en plus des aides fédérales. Mes collègues Philippe Leuba et Pascal Broulis vous présenteront en détail les mécanismes financiers.

Les indemnités couvrent désormais les charges fixes des entreprises qui ont dû fermer, l'Etat fait ainsi sa part. Nous en appelons également les autres secteurs concernés, en particulier les bailleurs de biens immobiliers commerciaux, à faire la leur et à réduire les loyers pour la période en question afin de soutenir solidairement l'activité commerciale.

La rapidité de délivrance des indemnités, comme celle du vaccin d'ailleurs, est désormais cruciale. Le Canton de Vaud a réagi dès que possible aux mesures fédérales en décembre. Je tiens ici à remercier les équipes de mon département, de la Direction générale du Numériques et

des services d'information, pour leur travail exceptionnel afin de mettre sur pied rapidement les solutions informatiques, site web et backoffice permettant de traiter les très nombreuses demandes d'indemnités ; qui ont commencé à être versées et qui se déploieront pleinement dès la semaine prochaine.

Vous le voyez, c'est un Conseil d'Etat engagé et une administration pleinement mobilisée qui continue de se mettre au service de notre Canton. Nous allons au-devant de quelques semaines difficiles, mais avec l'appui combiné du déploiement des vaccins d'une part, des nouvelles indemnités économiques d'autre part, nous avons les

moyens de nous en sortir solidairement et tous ensembles.

Nuria Gorrite
Présidente du Conseil d'Etat
Cheffe du Département des infrastructures
et des ressources humaines
14 janvier 2021